



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 04169

Numéro SIREN : 552 046 955

Nom ou dénomination : ENGIE ENERGIE SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2017 sous le numéro de dépôt 21950

**ENGIE ENERGIE SERVICES**  
**Société Anonyme au capital de 698.555.072 Euros**  
**Siège social : 1 place des Degrés - PUTEAUX (92)**  
**552 046 955 RCS NANTERRE**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 13 JUIN 2017**

***PROCES-VERBAL***

*EXTRAIT*

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte que le mandat d'Administrateur de Judith HARTMANN arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et décide, à la demande de cette dernière, de ne pas le renouveler.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de pourvoir immédiatement à son remplacement en nommant Karine SIRMAIN en qualité d'Administrateur pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte que le mandat d'Administrateur d'Isabelle KOCHER arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et décide, à la demande de cette dernière, de ne pas le renouveler.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de pourvoir immédiatement à son remplacement en nommant Camille BONENFANT-JEANNENEY en qualité d'Administrateur pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte que le mandat d'Administrateur de Christelle MARTIN arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et décide en conséquence de le renouveler pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide de désigner un Administrateur supplémentaire et nomme à cet effet Frédéric MARTIN en qualité d'Administrateur pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide de ratifier la nomination en qualité d'Administrateur de Franck BRUEL, faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration du 15 décembre 2016 ; Franck BRUEL a été nommé pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

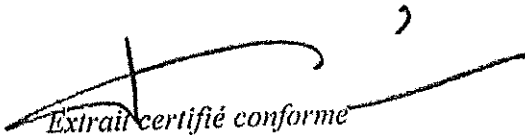
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## **DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et particulièrement à La Gazette du Palais, domiciliée 12 rue de la Chaussée d'Antin- 75008 Paris, pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires, et généralement pour réaliser toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

-----

  
*Extrait certifié conforme*  
*Pierre MONGIN*  
*Président du Conseil d'Administration*